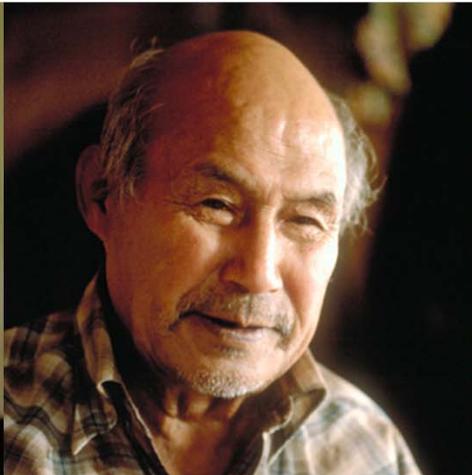




## Rôles et responsabilités de la DSPNI – Santé Canada

### **Protection de la santé publique**

- Contrôle des maladies transmissibles**
- Santé environnemental et publique**



## Urgences en maladies transmissibles-DSPNI

### Description

L'initiative **Urgences liées aux maladies transmissibles (UMT)** appuie l'élaboration, le développement et la mise à l'essai des plans communautaires de préparation en cas d'urgence en maladies transmissibles. Dans l'éventualité d'une pandémie de grippe, elle soutient également les interventions des communautés

L'initiative en UMT s'assure également que les considérations particulières et les besoins des communautés des Premières nations soient pris en compte dans la planification générale des mesures à prendre en cas d'UMT



## Urgences en maladies transmissibles-DSPNI

### Rôles et responsabilités

- Soutenir les communautés dans la préparation à une pandémie de grippe en facilitant la mise à l'essai et la révision des plans communautaires au besoin;
- Faciliter l'intervention des communautés en cas d'éclosion de maladies transmissibles (par exemple en soutenant les séances de vaccination de masse et en offrant de la formation, des documents d'orientation, etc.);
- S'assurer que les établissements de santé ont accès à de l'équipement de protection individuelle (par ex. des masques, des gants et des blouses) pendant une urgence;



## Urgences en maladies transmissibles-DSPNI

### Rôles et responsabilités (suite)

- Collaborer avec les ministères et agences F/P/T pour coordonner les plans de pandémie nationaux, régionaux et communautaires.
- S'assurer auprès des communautés autochtones qu'elles sont en liaison avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux du Québec
- Veiller à ce que les conditions particulières des Premières nations soient prises en compte dans la planification générale des mesures à prendre en cas d'urgence à tous les niveaux du gouvernement.

